

Fiche d'inscription saison 2023 - 2024

 Nouveau

 Réinscription

 Epée

 Fleuret

Le licencié:

Nom: _____ Prénom: _____

Date de Naissance: ____/____/____ à _____

Adresse: _____

Tel urgence: ____/____/____/____/____ Personne à prévenir: _____

Mail : _____

Responsable légal ou tuteur (pour les mineurs):

Nom: _____ Prénom: _____

Profession parent 1: _____ Tel: ____/____/____/____/____

Mail 1 (si différent) _____

Profession parent 2: _____ Tel: ____/____/____/____/____

Mail 2 (si besoin): _____

Le tarif annuel comprend l'affiliation du tireur auprès de la FFE, du comité régional AuRA, ainsi que l'assurance du

Catégorie	Né(e) en:	Tarif annuel	1 ^{er} Chèque (Sept)	2 nd Chèque (Oct)	3 ^{eme} Chèque (Nov)
Baby	M5: 2019 - 2020	171 €	57 €	57 €	57 €
		Part FFE et Comité: 26 € Part club : 145€			
1 ^{re} année et +	M7: 2017 - 2018	191 €	64 €	64 €	63 €
		Part FFE et Comité: 26 € Part club: 165 €			
	M9: 2015 - 2016	211 €	71 €	70 €	70 €
Groupe adulte loisir	À partir de M11: 2014 et avant	225.50 €	75.50 €	75 €	75 €
		Part FFE et Comité: 60.50 € Part club: 165 €			
Groupe adulte loisir		205.50 €	68.50 €	68.50 €	68.50 €
		Part FFE et Comité: 60.50 € Part club: 145 €			

 La première année, il est obligatoire d'acheter **son propre gant (15 €)** ainsi que **son propre fil de corps (15 €)** {excepté les babies}

A noter:



- ✂ A partir du 2nd inscrit dans la même famille: 30 € sont à déduire sur la 2nde licence.
- ✂ Club partenaire: Pass region, Pass sport (-50 €), Atout jeune (-15%)
- ✂ Mode de paiement acceptés: Espèce, chèque (à l'ordre de CEAB), chèque vacances, virement.

CADRE RESERVE AU MEMBRE DU BUREAU DU CEAB:

Le dossier d'inscription est complet quand il comprend:

- La fiche d'inscription complétée recto-verso
- Un certificat médical de moins d'un mois indiquant "la non-contre-indication à la pratique de l'escrime" ou l'attestation de santé
- Le paiement (et pièces justificatives si réduction)
- Le chèque de location
- Le chèque de caution

Total INSCRIPTION: (reduction comprise)	
Total ACHAT:	
Total LOCATION:	
Total CAUTION	

Prise en charge par le CEAB:

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association EXCLUSIVEMENT dans la salle d'armes et pendant la durée de la pratique. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit, auparavant, assuré de la présence effective de la Maître d'armes ou d'un responsable de l'association. L'enfant doit être repris au plus tard 10 min après la fin des cours DANS la salle d'armes. La non observation de cet engagement ne pourra mettre en cause la responsabilité du CEAB.

Autorisation de soins médicaux:

- J'autorise La Maître d'armes et/ou les responsables du CEAB à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne mon enfant en cas d'urgence (entraînements, compétitions, stages) permettant les soins et/ou l'hospitalisation
- Je n'autorise pas

Allergie(s) connu(e)s: _____

Autre point à signaler: _____

Choix préférentiel (dans la mesure du possible et de l'urgence): Clinique Hôpital Nom: _____

Autorisation de transports :

- J'autorise La Maître d'armes et/ou la personne mandatée par le CEAB à transporter éventuellement en véhicule mon enfant, sur le lieu des stages et compétitions.
- Je n'autorise pas Je m'engage à accompagner occasionnellement mon enfant et d'autres tireurs en compétitions selon les besoins.

Autorisation de diffusion de l'image:

Le CEAB peut être amené à diffuser les photographies individuelles ou de groupes, prises lors de la pratique de l'escrime sur (la)lesquelles figure mon enfant pour l'édition de documents de nature pédagogique (plaquette, site internet, page facebook ...), des expositions à la salle d'armes (Halle des sports de Marlioz), la publication dans la presse locale, départementale ou régionale.

- J'autorise Le CEAB à diffuser la (les) photographie(s).
- Je n'autorise pas

Protection des données personnelles:

Les données à caractère personnel, recueillis dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique, sous la responsabilité de le FFE suivant votre qualité de licencié. Ce traitement est destiné à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris la promotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge, et peuvent être transmises à des outils numériques facilitant la vie du licencié dans le cadre de l'activité Escrime. Conformément au Droit européen N°2016/679, applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données.

Information relative au contrôle d'honorabilité des encadrants:

La licence me permet d'accéder aux fonctions de dirigeant, d'éducateur et d'encadrant ayant des prérogatives d'organisation ou de responsabilités au sein de la structure, selon les articles L 212-1 et L 322-1 et donc interdites aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visé à l'article L.212-9 du Code du Sport et donc soumises au contrôle de l'honorabilité. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité pourront être transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du Code du Sport soit effectué (interrogation automatique du FIJAIS). En signant le présent document, j'ai compris et j'accepte la transmission des éléments susmentionnés et ledit contrôle.

Date:

Signature de l'adhérent (ou du représentant legal):



Pendant les vacances scolaires, les entraînements habituels sont suspendus.